



Contrat de Ville

HAGUENAU BISCHWILLER KALTENHOUSE

Avenant 2020-2022 à la Convention cadre

VERSION 10/10/2019 + modifs CD67 22/10/19 validées





















Préambule

A l'issue d'une démarche, démarrée le 14 novembre 2017 à Tourcoing, visant à la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes de la politique de la ville, le Président de la République a indiqué, le 22 mai 2018, les objectifs principaux de la politique à mener en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Il s'agit de « garantir les mêmes droits », « favoriser l'émancipation » et « faire République ».

La feuille de route qui en résulte, adoptée en Conseil des Ministres le 18 juillet 2018 s'articule autour de 5 programmes thématiques : Sécurité, Education, Emploi, Logement et Lien social. Ils ont été traduits en 40 mesures. La rénovation des contrats de ville souhaitée dans ce cadre doit donner lieu à la définition d'engagements renforcés et réciproques entre l'État et les collectivités.

Le Protocole d'engagements renforcés et réciproques a pour ambition de décliner, à l'échelle locale, les différentes mesures adoptées par l'Etat et les engagements partenariaux pris en particulier avec les collectivités (via le Pacte de Dijon) et les entreprises (via le PaQte - pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises).

Sachant qu'il est également attendu que ce protocole tienne compte du contexte spécifique à chaque territoire.

Dans cette perspective, les objectifs de ce protocole sont de :

- Recentrer l'intervention sur les enjeux majeurs du Contrat de Ville
- Articuler les enjeux des territoires en politique de la ville avec ceux des territoires de veille dans une logique de projet partagé.
- Réaffirmer le rôle des Conseils Citoyens dans l'expression des besoins des habitants.

A travers la rénovation du contrat de ville plusieurs objectifs actuels sont poursuivis : cohésion sociale, cadre de vie, développement économique et emploi – insertion professionnelle, auxquels s'ajoutent des axes transversaux :

- lutte contre les discriminations en lien avec la DILCRAH,
- prévention de la radicalisation, en lien avec le CLSPD/CISPD
- égalité femmes-hommes
- jeunesse, parentalité et petite enfance

Les documents de référence :

Ce protocole sera annexé au Contrat de Ville. Il s'appuie sur plusieurs documents de référence et notamment :

- La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, notamment par rapport aux enjeux relatifs à l'évaluation du contrat de ville à mi-parcours
- La Loi relative à l'égalité et à la citoyenneté du 27 janvier 2017
- Le Pacte de Dijon « Cohésion urbaine et sociale : nous nous engageons », avril 2018 signé par le Premier Ministre le 16 juillet 2018
- Le Pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises (PaQte) signé le 17 juillet 2018
- La circulaire du Premier Ministre du 22 janvier 2019 portant sur la mise en œuvre de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers.

Article 1. Eléments relatifs au contrat initial

Le contrat de ville Haguenau-Bischwiller et Kaltenhouse a été signé le 10 juillet 2015 pour la période 2015-2020, succédant au contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) du 27 mars 2007 qui a pris fin au 1^{er} janvier 2015.

Les enjeux majeurs identifiés au moment de la signature sont les suivants :

- La cohésion sociale, notamment par le biais de la mise en place d'un programme de réussite éducative (PRE) et la prévention du décrochage scolaire. Il concerne aussi la santé, la vie associative et le lien social;
- Le cadre de vie et renouvellement urbain, notamment par la validation avec le bailleur des conventions d'exonération de la TFPB (OPUS 67), permettant de renforcer la sécurité, la propreté et le vivre ensemble;
- L'emploi et développement économique, notamment par le biais d'un partenariat renforcé avec le Service Public de l'Emploi (SPE) avec pour objectif de favoriser l'accès à l'emploi des jeunes dans une logique de parcours.

S'ajoutent des thèmes transversaux tels que la jeunesse, la lutte contre les discriminations, l'égalité Hommes/Femmes et la prévention de la radicalisation.

Article 2. Objet de l'avenant

2.1. Etat des lieux du contrat de ville

Depuis 2015, les interventions notables sur les QPV ont porté sur les axes suivants :

Emploi et développement économique :

Relayé par la Charte Entreprises et Quartiers mise en œuvre sur ces territoires, l'emploi de proximité a été soutenu par l'embauche d'un adulte relais positionné à titre expérimental sur la Ville de Bischwiller qui en assure le cofinancement. Ce poste est le fruit d'un partenariat mis en place avec l'appui de la cellule opérationnelle des parcours vers l'emploi, pilotée par Mme la Sous-Préfète de Haguenau-Wissembourg dans le cadre du Service Public de l'Emploi (SPE).

Il en résulte, le renforcement des mesures de retour à l'emploi sur les QPV mis en œuvre par l'Etat – Pôle Emploi et la Mission Locale, en lien avec les villes concernées, les centres-socio culturels, les services du Département et les associations de proximité. Des projets innovants labellisés par le CGET tels que « Mise en Bouche » porté par le centre socioculturel Robert Schuman au quartier des Pins ou à Bischwiller, le projet en transformation de la CAFET pour l'accompagnement des bénéficiaires du RSA avec le CASF de Bischwiller.

Le Contrat de Ville permet de soutenir des projets qui viennent en complément de l'offre de service de la Mission Locale. Un travail est ainsi mené en complémentarité avec les CSC du territoire qui mènent des actions ciblées vers l'emploi. A noter que les quartiers prioritaires ne représentent que 1.15% de la population du territoire de la Mission Locale. Les jeunes des quartiers prioritaires de Haguenau et de Bischwiller intégrés

en 2018 dans la Garantie Jeunes représentent près de 10% (13 jeunes sur 134). La part des jeunes issus des QPV tout accompagnement confondu représente 5%.

Amélioration du cadre de vie :

Les opérations de réhabilitation de l'habitat visent à modifier l'image des QPV.

Lancée au quartier des Pins fin 2018 par OPUS67, la réhabilitation-résidentialisation des immeubles, a été le point de départ pour la création d'un véritable cœur de quartier avec des travaux d'aménagements et de voirie qui devraient changer sa physionomie. La même démarche est initiée à Bischwiller sur l'espace Charron avec en perspective le lancement d'un programme de réhabilitation.

Les dispositifs développés dans les conventions TFPB en matière de propreté, maîtrise des charges et tranquillité résidentielle initiés par OPUS67 dans les QPV ont également été déployés sur les territoires de veille et les communes concernées.

De nombreux chantiers ont par ailleurs été proposés par le bailleur ainsi que la Ville de Haguenau aux jeunes de 16 à 25 ans dans le cadre des chantiers éducatifs menés par la JEEP. Par ailleurs, les jeunes en service civique d'Unis-Cité (programme Booster) ont mené une action « ambassadeurs du tri » dans le quartier des Pins.

Cohésion Sociale – Education – Jeunesse – Parentalité :

La prévention du décrochage et l'accompagnement individualisé du PRE demeurent le pilier du volet de réussite éducative, en partenariat avec l'Education Nationale. Le soutien à la parentalité pour les publics les plus fragiles, notamment les familles mono-parentales a été relancé avec tous les dispositifs de droit commun. Les activités sportives et culturelles dont les villes sont parties prenantes ont accompagné cette démarche vis-à-vis de la jeunesse qui constitue l'enjeu majeur sur les QPV et les territoires de veille. En 2018, la co-construction avec les partenaires du CISPD de Haguenau a permis de développer l'action « Ouvrir l'Ecole aux Parents » mise en oeuvre par le CSC du Langensand à l'école St Georges. Un dispositif spécifique pour les maternelles situées en QPV est par ailleurs en place depuis 2017 en partenariat avec la CAF (financeur du PRE).

Des projets emblématiques à caractère culturel ont changé l'image de ces quartiers : artiste en résidence ou encore programme de prévention des discriminations, en lien avec les établissements scolaires et tous les autres acteurs des quartiers. A noter également le soutien apporté par la DRAC depuis deux ans, aux actions de démocratisation culturelle développées par le Relais culturel de Haguenau dans le quartier des Pins.

Volet Santé du contrat de ville :

Un des enjeux du Contrat de Ville est de promouvoir les comportements favorables à la santé. L'Agence Régionale de Santé (ARS) a fait le constat d'une surmortalité de plus de 40% dans les Quartiers Prioritaires du territoire, phénomène observé sur Mulhouse et Strasbourg par rapport à la moyenne nationale.

Par ailleurs, dans le QPV de Bischwiller « Quartier Liberté », le taux de personnes prises en charge pour le diabète est supérieur de 44% par rapport au reste de l'Alsace, elle-même déjà à un niveau supérieur à la moyenne nationale. Pour le QPV de Haguenau « Les Pins – Musau » l'écart est, selon les mêmes sources de l'Observatoire régional de Santé, de 73%. Dans le Bas-Rhin 6,34 % de la population est traitée pour un

diabète soit presque un point de plus que la moyenne nationale (5,4%) et 1,7 point de plus que la moyenne du Grand Est (4,68%). Ces données ont été présentées dans les cartes d'identité territoriales de santé à l'échelle des QPV réalisées en octobre 2017 permettant ainsi de réaliser un diagnostic local de santé (DLS) en 2019.

L'impact du contrat de ville a été aussi notable dans deux domaines d'intervention :

La participation Citoyenne :

L'installation des conseils citoyens en 2016 a permis aux habitants et acteurs des QPV de s'approprier les enjeux du contrat de ville avec une montée en puissance de la participation des conseillers au processus de gouvernance. La participation des conseils citoyens a été l'objet d'une évaluation à mi-parcours faisant ressortir leur l'implication.

A Haguenau, un travail spécifique a été conduit avec les membres du conseil citoyen, les élu.e.s, les partenaires et l'ensemble des habitants du quartier, permettant de faire un diagnostic partagé sur l'environnement urbain avec l'occasion d'une marche exploratoire pilotée par la Déléguée Départementale en charge à la Préfecture du Bas-Rhin des droits des femmes.

Plusieurs thématiques en sont ressorties autour de la sécurité, la mobilité, l'absence des filles dans les animations du club jeunes mais aussi la convivialité avec comme préconisations, un besoin d'amélioration de l'aire de jeux et d'aménagement d'un endroit ombragé au quartier des Pins, ainsi qu'une meilleure information des habitants. Une concertation est menée entre la ville de Haguenau et le conseil citoyen autour de l'aménagement de la place centrale du quartier. A noter que les conseillers citoyens s'impliquent chaque année dans l'organisation de la journée citoyenne organisée par la ville de Haguenau et ce depuis sa création.

La prévention de la radicalisation :

Les CISPD de Haguenau et Bischwiller ont mené des actions pour prévenir la radicalisation des plus jeunes et les sensibiliser aux phénomènes de racisme. Les liens entre les services de l'État et des collectivités ont été renforcés au travers d'actions étendues sur tous les territoires des villes - Culture et Intégration » est porté depuis 2016 par le CSC du Langensand, financé par l'Etat et la communauté d'Agglomération de Haguenau. Dans le cadre de ce projet, la « semaine pour agir ensemble » a permis à travers une dizaine de manifestations de mener une réflexion sur le vivre ensemble. En 2017, la ville de Bischwiller a organisé une table ronde avec des professionnels, des référents radicalisation et des instances religieuses autour du film « le ciel attendra ». Une demi-journée d'étude sur la théorie du complot a également permis de mener un travail avec les lycéens dans le cadre du Contrat Local d'Education Artistique en présence d'un professeur de philosophie, un éditorialiste aux DNA et un metteur en scène.

2.2 Au regard de ces éléments, les signataires de ce protocole ont conjointement souhaité prioriser leurs interventions dans le cadre d'un projet de quartier :

Pour le quartier prioritaire « Pins-Musau » de Haguenau :

L'emploi et le renforcement de l'accompagnement des jeunes

Parmi les actions menées, à poursuivre et à renforcer on peut citer :

- La réflexion en cours autour d'une transformation éventuelle de l'action « Mise en Bouche » vers une entreprise d'insertion.
- La réflexion autour de l'embauche d'un adulte relais emploi-insertion présent sur le quartier et rattaché à la Mission Locale (cofinancement via l'appel à projet « repérer et mobiliser les publics invisibles ») et de la création d'une équipe pluridisciplinaire en lien avec Pôle Emploi, le centre socioculturel Robert Schuman et les acteurs de la prévention.

Le cadre de vie et la sécurité des habitants :

Le projet de réhabilitation mené par OPUS sur le quartier des Pins structure désormais le volet humain du contrat autour de permanences associatives. OPUS prévoit le changement d'usage de son agence au quartier des Pins avec la création d'un appartement dédié à l'accueil d'une personne handicapée, les trois autres appartements seront aménagés en locaux mis à disposition pour assurer des permanences associatives, ainsi qu'à l'aménagement d'une cuisine aménagée pour l'usage d'un éventuel traiteur associatif – Mise en bouche. La mutation de cet espace participe de la diversification des fonctions du quartier et de la volonté de créer de nouveaux services à la population.

Dans ce cadre la JEEP disposera d'un local pour accueillir son public et des permanences seront organisées dans le quartier (ex. Mission Locale). Par ailleurs, la Maison de Quartier des Pins constitue le lieu fédérateur à partir duquel les projets d'animations culturelles, sportives et éducatives seront renforcés.

La poursuite des actions relatives à la tranquillité et aux relations entre les locataires seront portées par OPUS 67 avec l'appui de jeunes en services civiques. A noter qu'un système de vidéoprotection a été installé en 2019 par la ville sur les espaces publics. En parallèle, OPUS67 développe un système de vidéosurveillance dans les entrées d'immeubles.

Le renforcement du lien inter-quartiers :

Les liens entre les centres socioculturels (Robert Schuman – Langensand) seront renforcés, par la mutualisation des programmes de Français Langue Etrangère (FLE) afin de faciliter l'intégration de publics migrants, en relation avec la plate-forme FLE pour l'ensemble du département. Ce lien sera étendu en vue d'organiser des activités socio-éducatives en commun, dans le sens d'une mutualisation des actions pour le quartier des Pins (QPV) et les territoires de veille active, en particulier pour ce qui concerne le quartier St Joseph. A noter que Communauté d'Agglomération de Haguenau s'est dotée d'une compétence jeunesse permettant ainsi de fédérer les structures socio-éducatives du territoire (dont Haguenau et Bischwiller) autour de cette compétence.

La prévention de la délinquance :

Parmi les actions menées, à poursuivre et à renforcer on peut citer :

Les actions de prévention des conduites à risques menées par les acteurs de terrain dans le cadre du CISPD selon les thématiques suivantes : addictions, sécurité routière, tranquillité publique, la prévention des violences en milieu scolaire, la prévention de la radicalisation, la prévention de l'absentéisme scolaire avec une instance dédiée pour les écoles élémentaires.

Exemple : dans le cadre de la prévention des incivilités, deux jeunes en service civique d'Unis-Cité sont intervenus en juin 2019 dans les bus scolaires au quartier St Joseph.

L'éducation et le renforcement des actions vers la jeunesse :

- Développer le soutien à la scolarité et poursuivre le travail éducatif à partir de projets innovants (PRE, CLAS, lutte contre le harcèlement scolaire...) et continuer les passerelles avec le CISPD dans le cadre de la prévention de l'absentéisme scolaire
- Favoriser le « pouvoir d'agir » des jeunes et des habitants. Développer des « activités de vacances » : séjours collectifs, en vue de renforcer leur autonomie.
- Décliner dans les QPV un accès prioritaire aux programmes culturels et sportifs des villes
- Soutenir l'exercice de la parentalité en renforçant le travail d'implication systématique des parents dans l'organisation des projets.
- Développer le vivre ensemble sur le territoire

Pour le quartier prioritaire « Liberté » de Bischwiller :

Le volet emploi et développement économique

Suite à l'embauche de la médiatrice emploi-insertion par la ville de Bischwiller depuis avril 2018, la démarche de proximité est en cours de construction : elle sera poursuivie avec en parallèle, la déclinaison en QPV des dispositifs d'accompagnement des jeunes (16 à 30 ans) et de retour à l'emploi (Pôle Emploi - Direccte).

Dans ce cadre, l'appui de la Mission Locale est essentiel, notamment pour les actions de parrainage ou l'orientation vers l'apprentissage afin de limiter le temps de décrochage.

Parmi les actions menées, à poursuivre et à renforcer on peut citer :

- Le renforcement des liens avec la Mission Locale pour l'accompagnement des parcours d'insertion.
- Le projet de mobilisation des jeunes autour des métiers du bâtiment intitulé « 15 000 bâtisseurs » porté par la Fédération Française du Bâtiment (FFP). Ce travail initié par la Sous-Préfète d'arrondissement est en construction en partenariat avec notamment la Ville de Bischwiller, l'Education Nationale, la Mission Locale, la Région et le Pôle Emploi.
- La charte entreprises et quartiers étendue au PAQTE : des liens sont à construire par exemple avec la FFB mais aussi la Région afin de favoriser l'émergence de projets innovants visant l'insertion des publics les plus éloignés tout en répondant aux besoins et aux compétences des entreprises locales.
- Le travail de la ville en étroite collaboration avec la Région autour d'une ouverture prochaine d'une formation axée sur les compétences de bases (OCB) en lien avec le GRETA et le lycée Goulden. La formation se fera sous forme d'ateliers portés par le GRETA qui délocalisera certaines de ses interventions au lycée Goulden.

L'évolution du projet CAFET construit par le CASF et le Département pour pallier au manque d'outil d'insertion de BRSA, notamment sur le champ de la restauration constitue un des objectifs opérationnels du contrat de ville sur le QPV et l'ensemble de la ville de Bischwiller. Le nombre insuffisant de bénéficiaires en QPV, ne permet plus de justifier un cofinancement du contrat de ville. Une démarche de diagnostic sera mise en place par le biais d'un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) afin de mesurer la pertinence d'une transformation en Atelier et Chantier d'Insertion (ACI) restauration.

Le volet cadre de vie

La Ville de Bischwiller est confrontée aujourd'hui à plusieurs problématiques urbaines dont : une centralité à recréer, un renouvellement urbain à mettre en œuvre par la requalification des espaces bâtis, un parc de logements existants vieillissant et inadapté à réhabiliter et mettre aux normes en vigueur (énergétiques, PMR, typologies...).

La Ville de Bischwiller envisage de réaliser un projet de réhabilitation exemplaire au sein du quartier prioritaire de la ville afin de valoriser le patrimoine urbain et de favoriser l'attractivité de la ville. Le projet situé dans des immeubles du 17ème siècle à l'angle de la rue des Charrons et des Pharmaciens, comprendrait des espaces publics réorganisés en rez-de-chaussée (Vitrine des Arts, Conseil Citoyen, locaux associatifs) qui constitueraient un noyau central pouvant fédérer les habitants du quartier prioritaire, et des logements sociaux qualitatifs de type PLUS à l'étage répondant aux normes environnementales.

Les objectifs de ce projet seront multiples :

- Valoriser le patrimoine existant en faisant une réhabilitation exemplaire entre tradition et modernité au cœur du centre-ville,
- Promouvoir un véritable lieu d'exposition à Bischwiller attirant des artistes au-delà du territoire,
- Créer un programme mixte et collaboratif entre différentes associations (ASTU, CASF...) et le Conseil Citoyen,
- Créer un tiers lieu qui constituerait un pont entre les établissements scolaires et culturels de la ville et les habitants du quartier prioritaire (soutien scolaire, projets artistiques et initiation à la culture pour les collégiens en difficulté).

Un travail de co-construction a été engagé avec les différents partenaires : La Région GRANDEST (Climaxion-Renouvellement Urbain), le Conseil Départemental (Fonds de développement et d'attractivité), l'ASTU, le CASF, le Conseil Citoyen, la Vitrine des Arts et le lycée André Maurois afin de voir quelles étaient les ouvertures et les articulations possibles pour la mise en place d'un programme et d'actions collégiales concrétisés ultérieurement par la signature de conventions avec le Conseil Départemental.

Parallèlement d'autres actions ont été engagées par la CAH et plus spécifiquement les communes de Haguenau et Bischwiller, pour intervenir sur l'habitat privé et le commerce dans un périmètre d'ores et déjà délimité, incluant notamment le QPV de Bischwiller.

Une étude pré-opérationnelle OPAH-RU (Opération d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain) sera lancée en juillet et finalisée fin 2019. Elle comprendra plusieurs phases :

- 1. Diagnostic : identification des problématiques liées à l'habitat et au commerce (copropriétés, habitat indigne, précarité énergétique, vacance).
- 2. Opérationnel : définition des outils et moyens à mettre en œuvre.
- 3. Finalité : lancement de l'OPAH-RU.

Outre la ville de Haguenau qui est déjà labellisée action cœur de ville, les communes de Bischwiller, Brumath, Schweighouse sur Moder et Val de Moder se sont portées candidates au dispositif ORT (Opération de Revitalisation du Territoire). L'objectif de ce dispositif est de contribuer au renforcement de la dynamique des centres villes, dont le QPV de Bischwiller, par une approche multi-sectorielle : habitat, urbanisme, commerce, économie, etc.

Le Maison de Services au public (MSAP) de Bischwiller située en quartier prioritaire devrait renforcer son accompagnement autour du numérique, à la faveur de la labellisation « France Services », en étant relié au projet de tiers lieu porté par le CASF de Bischwiller ; la MSAP participera ainsi à la mise place d'un espace de « coworking », ce qui permettra d'ouvrir de nouvelles possibilités de services aux habitants du QPV. La rénovation de l'espace d'accueil de la MSAP permettra en parallèle d'élargir la liste des services et notamment d'ouvrir ses locaux aux membres du conseil citoyen pour mieux l'ouvrir aux habitants du QPV Liberté.

Le volet prévention :

- Les actions de prévention des conduites à risques (CISPD)
 - Elles sont à renforcer selon les thématiques suivantes : prévention de l'absentéisme scolaire, structure familiale, tranquillité publique, sécurité dans les établissements et sur la voie publique, stupéfiants, prévention de la radicalisation. Une instance est dédiée pour le suivi nominatif de jeunes (1x/mois).
- Les actions menées par le groupe « santé et addictions »

Un programme de prévention permettant de sensibiliser autour des thématiques suivantes : addictions au sucre, aux écrans, aux drogues et au tabac.

Ce travail a d'ores et déjà abouti à l'organisation en 2019 de la journée « Vita' Santé tous mobilisés », une première dans le Nord Alsace (stands, animations, conférences, spectacles).

Le volet éducatif du contrat de ville :

La réforme de la politique de la ville, concomitante avec la refondation de l'éducation prioritaire, a incité à développer et à renforcer la coopération entre les différents acteurs éducatifs travaillant au sein du territoire. Depuis 2015, de nombreuses actions ont été mises en œuvre, non seulement au travers des actions du Programme de Réussite Educative, mais également par celles engagées par les nombreux acteurs dans un objectif d'éducation partagée afin de :

- Favoriser la réussite scolaire et éducative de tous les élèves.
- Lutter contre le décrochage scolaire,
- Favoriser la mixité sociale et la parentalité, notamment la participation de parents aux projets éducatifs du territoire
- Favoriser les échanges entre acteurs du champ éducatif.

Parmi les actions menées, à poursuivre et à renforcer on peut citer :

- Les actions ciblées du programme de réussite éducative,
- Le classement en REP de 3 écoles primaires sur 7 couvrant l'intégralité du QPV : deux écoles maternelles dont une bénéficiant d'un enseignement paritaire bilingue et un groupe scolaire assurant la continuité de l'enseignement paritaire bilingue,
- Le dédoublement des classes de CP dans les écoles du QPV à la rentrée 2018, et de CE1 à la rentrée 2019.
- La création d'une classe UP2A, à la rentrée 2018 afin de prendre en compte les difficultés rencontrées par les enfants allophones,
- Le Contrat Local d'Enseignement Artistique (CLEA): notamment des ateliers théâtres, les jeunes lycéens ont été sensibilisés à la question du point de vue, les théories du complot, aux fake news, à l'esprit critique d'une manière générale. 3 représentations tout public ont également illustré cette thématique.

- Le plan lecture : projet fédérateur de tous les établissements scolaires de Bischwiller (maternelle à terminale) autour d'une thématique annuelle et présentée aux scolaires et au grand public à la médiathèque.
- L'orchestre Sistema et l'orchestre à l'école
- Les nombreuses activités pédagogiques culturelles, artistiques et sportives, proposées gratuitement par la ville entre 2013 et 2018 dans la continuité du temps scolaire dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires (activités arrêtés à la rentrée 2018 en raison du retour à la semaine de 4 jours).
- Dans le cadre de la cohésion sociale, du vivre ensemble, une des structures importantes est le CASF.
 En effet, il est moteur dans la mise en place d'actions en faveur des jeunes et de leurs familles et notamment avec des actions spécifiques menées sur le quartier Liberté.
- La médiatrice scolaire qui œuvre depuis 2016 intervient dans les 5 écoles du REP et au collège Andrée Maurois. Elle développe plus précisément des actions favorisant l'épanouissement, le bien être de l'enfant tout au long de son parcours scolaire mais soutient également les parents dans leur rôle éducatif.

Eléments transversaux à Haguenau et Bischwiller

- Accompagner les parents aux différents stades de la vie (accueil des jeunes enfants, entrée à l'école, entrée au collège).
- Favoriser l'accès à la culture et au sport (ex. self défense destiné aux jeunes filles) pour tous et développer des actions d'animations pour tous (enfants, jeunes, adultes)
- Améliorer l'image du territoire et renforcer son attractivité
- Renforcer l'offre de formation pour une meilleure maîtrise de la langue
- Favoriser l'émergence de projets innovants visant l'insertion vers l'emploi durable des publics les plus éloignés tout en répondant aux besoins et en compétences aux entreprises locales.
- Promouvoir une approche intégrée de l'égalité femmes-hommes auprès des enfants et des jeunes (travail sur les stéréotypes)
- Accompagner les femmes victimes de violences sexistes et sexuelles.
- Favoriser l'Insertion socio-professionnelle des femmes des quartiers par un accompagnement individuel et collectif / Former les professionnels aux violences faites aux femmes.
- Développer un nouvel axe autour de la santé, dans le prolongement du diagnostic piloté conjointement par l'ARS, le Département du Bas-Rhin et la Communauté d'Agglomération de Haguenau.
- Développer les contrats locaux contre les violences sexistes et sexuelles au sein du CISPD avec l'appui de la Déléguée Départementale en charge à la Préfecture des droits des femmes. L'un des enjeux de ces contrats est de renforcer une action partenariale à un niveau infra-départemental, au sein des instances locales de prévention de la délinquance, CLSPD et CISPD, avec l'objectif de tendre vers une organisation permettant un maillage opérationnel et ciblé au plus près des besoins des victimes.

Kaltenhouse – quartier de veille active

Le réseau des partenaires de Kaltenhouse est piloté par le Conseil Départemental (UTAMS – Unité territoriale d'action médico-sociale, appuyée par le Centre départemental de Ressources Gens du Voyage), et cofinancé par la CAF. Au sein de ce comité de pilotage, trois comités techniques fonctionnent dans le cadre de l'analyse technique et opérationnelle de thème précis : comité technique loyer, comité technique ES, comité technique situations individuelles. De plus deux groupes de travail animés par les services du Département ont été mis en place en 2018 autour de la scolarisation et l'insertion professionnelle. A noter que des réunions semestrielles concernant le terrain d'aviation ayant fait l'objet d'une opération de

Résorption de l'Habitat Insalubre pilotées par Madame la Sous-Préfète d'arrondissement permettent de coordonner les interventions des différentes institutions (OPUS67, CAH, CD67, ville de Kaltenhouse, CIDFF, AVA, Education Nationale).

Les axes à renforcer sont les suivants :

Education et parentalité: une action complémentaire à l'Espace de Vie Sociale du CIDFF a été développée pour poursuivre et approfondir le travail entamé avec les habitants de Kaltenhouse. En partenariat avec les services sociaux et la PMI du Département, le CSC du Langensand propose depuis septembre 2018 des actions de soutien à la parentalité et des sorties culturelles avec le soutien de la DRDFE. Le CIDFF mène avec le service social départemental les actions sur l'insertion sociale en lien avec la scolarité des enfants.

Sous l'égide de la Sous-Préfète d'arrondissement, un groupe de travail autour de la scolarisation, animé par le Département, a permis d'articuler un suivi autour de l'absentéisme scolaire par la nomination d'une référente désignée par la DSDEN. A cela s'ajoute la création prochaine d'une classe mixte grande section CP à la rentrée scolaire 2019 appuyée par une demande d'augmentation d'une décharge horaire de la Directrice de l'école élémentaire de Kaltenhouse. Dans ce cadre, un travail de co-construction pourra être engagé autour du développement d'un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS). A noter que depuis les vacances d'avril 2019, la Communauté d'Agglomération de Haguenau, dans le cadre de sa compétence jeunesse, finance le projet « animation de rue » porté par le CSC Robert Schuman.

Santé: une veille est menée par l'UTAMS (PMI et service social départemental) sur la prévention de base. Le Diagnostic Local de Santé et médico-social en cours permettra d'élaborer un plan d'actions en santé de proximité en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé.

Insertion professionnelle et formation: la Mission Locale organise pour les jeunes des sessions préalables à l'entrée en Garantie Jeune en partenariat avec les services du Département afin de travailler la motivation et les prérequis nécessaires pour entrer dans le dispositif. Des jeunes en service civique au Conseil départemental ont également animé des ateliers informatiques début 2019. Une expérimentation d'accompagnement à l'inclusion numérique, pilotée par le Centre Départemental de Ressources Gens du Voyage (CEDRE GDV) et portée par le CIDFF sera menée auprès des personnes dites "nomades sédentarisées" dans le cadre du Fonds d'Appui aux Politiques d'Insertion (FAPI) dès la rentrée 2019. D'autres actions seront possibles avec les fédérations professionnelles (Fédération Française du Bâtiment dans le cadre de l'apprentissage) et la chambre d'agriculture en lien avec le service d'accès à l'emploi du Conseil Départemental.

L'UTAMS anime par ailleurs un groupe partenarial dans le cadre de l'insertion professionnelle des nomades sédentarisés issus des terrains de Kaltenhouse. La réflexion engagée début 2018 a permis de mobiliser l'ensemble des acteurs pour la mise en relation avec des employeurs potentiels. Un ciblage des secteurs susceptibles d'intéresser ces publics a été réalisé. Il a conduit à des embauches dans le domaine de la géothermie en 2018 et de l'agriculture en 2019. D'autres partenariats avec des agences intérims spécialisées dans le bâtiment et les espaces verts ont été créés par la conseillère emploi du territoire pour favoriser les mises à l'emploi.

Le CIDFF va mettre en place à titre expérimental des actions de formation et d'accompagnement individuels à l'accès au numérique à partir de la rentrée 2019. Cette action qui vise l'autonomisation des publics est financée par le Fonds d'Appui aux Politiques d'Insertion et s'adresse aux nomades sédentarisés qui présentent des difficultés pour accéder aux outils numériques ou souhaitent être accompagnés pour apprendre à s'en servir.

Cadre de vie et habitat : AVA Habitat et Nomadisme, le CIDFF et les services sociaux du Département contribuent à mettre en œuvre des actions préventives et curatives de gestion de risques locatifs (prévention et accompagnement des dettes locatives, gestion des fluides, gestion et organisation sur la propreté des espaces verts avec OPUS67) et des actions de prévention sur le tri avec les ambassadeurs du tri.

Article 3. Mobilisation des politiques publiques et du droit commun

Permettre une évolution de la situation des habitants-es des territoires en politique de la ville nécessite en premier lieu une mobilisation des politiques publiques dans le cadre des 40 mesures lancées par le Gouvernement. En second lieu, les financements du contrat de ville sont relayés par les dispositifs de droit commun. Un état récapitulatif des montants et des appels à projets sera établi chaque année avec les montants prévisionnels et les montants alloués.

Le déploiement des crédits de l'Etat repose sur le programme 147 « politique de la ville » renforcé des dispositifs du droit commun, en particulier sur les territoires de veille active.

Compte tenu des enjeux définis précédemment et des éléments de contexte, les signataires mettent en œuvre la nécessité de porter une attention particulière aux enjeux suivants :

Emploi et insertion professionnelle

Pour la CAH et les communes concernées	Pour l'Etat (mesures d'accompagnement)	Pour les autres partenaires (préciser)
Soutien au fonctionnement de la Mission Locale et mise à disposition gracieuse des locaux à Haguenau et Bischwiller notamment pour la Garantie Jeunes et lors de manifestations.	Déploiement du dispositif Garantie Jeunes et parrainage sur les QPV « Pins/Musau » de Haguenau et « Liberté » de Bischwiller ainsi que sur les territoires de veille. Soutien financier aux acteurs du service public de l'emploi (notamment la Mission Locale et les structures d'insertion par l'activité économique).	Dispositifs portés par la Mission Locale. Le Mois de l'Orientation est piloté par la Mission Locale et le CIO.
Développement des services civiques.	Développement des services civiques : soutien à Unis-Cité	OPUS: mise à disposition gracieuse du local d'Unis-

		Cité
Pour la CAH et les	Pour l'Etat (mesures	Pour les autres
communes concernées	d'accompagnement)	partenaires (préciser)
	Développement de l'emploi dans le secteur non marchand par l'aide à l'insertion professionnelle versée par l'Etat dans le cadre des Parcours Emploi Compétences (PEC), dont le taux de prise en charge est bonifié lorsque l'employeur s'engage à recruter une personne résidant dans les quartiers « Pins-Musau » de Haguenau et « Liberté » de Bischwiller.	
	Accompagnement à l'émergence et à la création de structures d'insertion par l'activité économique, telles que les projets « CAFET » à Bischwiller et « Mise en bouche » à Haguenau. Ex : ouverture prochaine à Haguenau d'une ETTI (Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion) => Ocito-interim-service	OPUS 67: réflexion à l'aménagement des locaux pour « mise en bouche ». ARS: piste de travail: la prévention des maladies métaboliques.
	Soutien aux TPE-PME du territoire en participant financièrement, à hauteur de 50% maximum, au coût d'une prestation de conseil en matière de ressources humaines, en lien avec la stratégie et le développement économique de l'entreprise.	
La Ville de Bischwiller s'est investie pour faire signer la charte à quelques entreprises locales. Actions du CAIRE (pépinière	Favoriser le lien entre les entreprises et les habitants des quartiers prioritaires des villes de Bischwiller et de Haguenau, par le déploiement de la Charte Entreprises et Quartiers, transformée en Paqte (pacte avec les quartiers pour	Dispositif porté par la Maison de l'Emploi de Strasbourg mais c'est la Mission Locale d'Alsace du Nord qui assure l'animation localement.
d'entreprises située dans le QPV).	toutes les entreprises) et la mise en place de la démarche « Le Bas-Rhin, une chance. Les entreprises s'engagent ». Contribuer et favoriser l'émergence de	Le Conseil Départemental est signataire de la Charte et finance la Maison de l'Emploi pour le PAQTE. Enjeu sur le quartier des Pins :
	projets, d'expérimentations et d'actions innovantes au bénéficie des habitants des quartiers prioritaires « Pins Musau » et « Liberté », dans le	réflexion autour d'un portage par la Mission Locale d'un adulte-relais emploi-insertion qui serait présent sur le
	cadre des appels à projets nationaux ou régionaux du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC), lancés à	quartier mais rattaché à la Mission Locale (cf. appel à projet « repérer et mobiliser les

	échéances régulières et pour lesquels les habitants des QPV, éloignés de l'emploi constituent une cible prioritaire.	publics invisibles »)
Pour la CAH et les	Pour l'Etat (mesures	Pour les autres
communes concernées	d'accompagnement) Accompagnement des porteurs de projets du territoire éligibles à la mobilisation de fonds social européen, notamment dans le cadre de l'Initiative Européenne pour la Jeunesse (IEJ) avec l'action #coachingGO	partenaires (préciser) Portée et déployé par la Mission Locale d'Alsace du Nord
Partenariat avec la ville de Bischwiller (médiatrice emploi- insertion)	Favoriser le développement de l'apprentissage et l'embauche de jeunes issus des quartiers prioritaires des villes de Haguenau et de Bischwiller, notamment par la mobilisation de la convention « 15 000 bâtisseurs » portée par la Fédération Française du Bâtiment du Bas-Rhin.	Partenariats : Education Nationale, la Mission Locale, la Région et le Pôle Emploi.
Appui à l'obtention de la bourse au permis de conduire (Bischwiller et CAH)		Un dispositif porté par la Ville de Bischwiller. Un dispositif porté par la Mission Locale d'Alsace du Nord : « s'engager c'est permis »
Partenariat à développer avec les programmations culturelles des villes	Développer le Pass Culture (ateliers en collaboration avec les artistes).	Mission Locale: Intégrer la culture dans le parcours professionnel des jeunes (outil à la définition d'un projet professionnel).
		Mission Locale: développer la dimension santé dans l'accompagnement des jeunes
		Région : projet de session de formation. Objectif Compétences de Base

		Pôle Emploi: Accompagnement global: social et professionnel. CD67: Mise en place du Service public de l'insertion. Lancement d'un appel à projets « emploi-inclusion » pour accélérer l'orientation et la prise en charge des bénéficiaires du RSA nouvellement entrés dans le dispositif. Instauration du dispositif de cumul entre RSA et activités saisonnières en 2019.
Pour la CAH et les	Pour l'Etat (mesures	Pour les autres
communes concernées	d'accompagnement)	partenaires (préciser)
		CD67: Mise en place de la plateforme départementale des stages de 3ème, qui met en relation les collégiens et les collectivités, les entreprises et les associations. Offres de stage publiées par le Département, qui priorise les collèges recrutant en QPV.

Logement et cadre de vie

Pour la CAH et les communes concernées	Pour l'Etat (mesures d'accompagnement)	Pour les autres partenaires (préciser)
Financement de l'exonération de la TFPB	Financement de 40% de l'exonération de la TFPB	OPUS 67 : Pilotage et financement des actions menées dans le cadre de la TFPB.
	Développement des tiers-lieux dans les QPV	
Mise en place des points d'apports volontaires		
Etude de réaménagement de la place centrale des Pins à Haguenau		
Pérennisation en cours d'un marché couvert sur la place principale de Bischwiller (place de la Liberté)		

Etude pré opérationnelle		CD67: Délégataire de
Opération d'Amélioration de		compétence (participation à
l'Habitat et de Renouvellement		l'étude pour le compte de
Urbain – OPAH-RU		l'Etat). Etude OPAH intégrée à
(essentiellement sur les parcs		la réflexion dans le cadre du
privés des centres villes de		partenariat sur l'habitat avec la
Bischwiller et Haguenau).		CAH.
		OPUS 67: Développement
Installation de la vidéoprotection	Cofinancement via le FIPD	d'un système de
dans les espaces publics		vidéoprotection dans les
		entrées d'immeubles.
		Région: Mobilisation des
		dispositifs de renouvellement
		urbain/Rénovation énergétique
		des bâtiments et logements.

Cohésion sociale / éducation / jeunesse / santé

Pour la CAH et les communes concernées	Pour l'Etat (mesures d'accompagnement)	Pour les autres partenaires (préciser)
Soutien de projets jeunesse : appel à projets spécifiques de la ville de Haguenau et de la CAH. Soutien au fonctionnement des CSC et de la JEEP par la Ville de Haguenau et soutien au fonctionnement du CASF par la Ville de Bischwiller.	Prévention du décrochage (CLAS/REAAP)	CAF: Prévention du décrochage (CLAS/REAAP) Dispositif « Elance-toi » pour les jeunes de 11 à 25 ans. Convention d'objectifs et de Gestion de la CAF 2018-2022 CD67: Mise à disposition des collèges de la CAH et des agents pour les RDV de la Jeunesse. CD67: Convention d'objectifs et de moyens Prévention spécialisée avec la JEEP 2018/2020.

Développement d'un programme de prévention « sports, santé et addictions » à Bischwiller Programme REVOLUFORM, Sport pour Tous à Haguenau Mise à disposition gracieuse des	ARS: démarche fédérative des acteurs dans le cadre du diagnostic local de santé. Dispositifs « dites non au diabète » « prescri'mouve ». Soutien aux actions de prévention (Fonds d'Intervention Régional de Santé) Exemple: financement de formation des professionnels au développement des compétences psycho-sociales des jeunes pour la prévention des conduites addictives dans les QPV de Haguenau et Bischwiller. Accompagnement de nouvelles actions qui résulteront de la démarche fédérative suite au diagnostic local partagé de santé	OPUS 67 :
équipements et d'un éducateur sportif (QPV Pins-Musau) Déploiement des actions sportives de droit commun dans le QPV de Bischwiller par les éducateurs sportifs (ex. ouverture d'une activité régulière de canoé)	Accompagnement des porteurs de projets : - Ingénierie de projets - Recherche de financements : mobilisation des financements de droit commun et/ou de crédits fléchés	Action « Sport en fête » et projet d'action « Musique en fête » pour 2020 ».
Pour la CAH et les communes concernées	Pour l'Etat (mesures d'accompagnement)	Pour les autres partenaires (préciser)
Soutien aux actions culturelles menées notamment dans le cadre du Contrat Local d'Enseignement Artistique (CLEA) de Bischwiller	Soutien financier de la DRAC	
Soutien aux actions menées dans la cadre du PRE, dispositif structurant du volet éducatif du contrat de ville.	Soutien financier du CGET	Soutien financier de OPUS 67 et de la CAF
Programme BOOSTER : service civique alterné pour mineurs en décrochage scolaire Points et équipe mobile d'accueil et d'écoute pour les jeunes (PAEJ) de l'association ALT	Soutien financier du CGET	En partenariat notamment avec la Mission Locale, Unis-Cité et le CD67. En partenariat avec le CD67

Petite enfance et le soutien à la parentalité

Pour la CAH et les communes concernées	Pour l'Etat (mesures d'accompagnement)	Pour les autres partenaires (préciser)
Tarif préférentiel pour le centre de loisirs lorsqu'il est organisé dans un QPV afin de favoriser la mixité sociale (CAH).		CAF: Schéma Départemental des Services aux Familles. Convention d'objectifs et de Gestion de la CAF 2018-2022 CD67: soutien au développement de l'offre périscolaire de la CAH via le Contrat départemental.

La lutte contre les discriminations, l'égalité Hommes/Femmes et la prévention de la radicalisation

Pour la CAH et les communes concernées	Pour l'Etat (mesures d'accompagnement)	Pour les autres partenaires (préciser)
Journées d'études dans le cadre du Contrat Local d'Education Artistique de Bischwiller.	Cofinancement via la DILCRAH	REP de Bischwiller : développement d'actions sur les dangers aux réseaux sociaux, la prévention des discriminations et l'égalité femmes/hommes
Organisation de session de formation « prévention de la radicalisation » aux agents de la Ville de Haguenau et de Bischwiller		CD67: sessions de formations des travailleurs médico-sociaux sur le phénomène et la détection des risques de radicalisation. CD67: « 10 propositions pour lutter contre le racisme et la haine ».

Article 4. La participation citoyenne

L'évaluation de la participation citoyenne

Elle repose sur quelques questions évaluatives autour du fonctionnement des conseils citoyens. A partir d'un échange avec les conseillers, les acteurs du contrat de ville ainsi qu'un questionnaire proposé par l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV), un état des lieux a été établi à mi-parcours.

Le Conseil Citoyen du QPV Pins-Musau

Le partenariat d'acteurs bien établi facilite la mise en œuvre de projets dans tous les domaines de la politique de la ville. L'animation confiée à la directrice du centre socioculturel, avec l'appui d'un adulte relais, facilite l'impulsion de projets par le conseil citoyen tel un jardin partagé au cœur du quartier. L'assiduité de ses membres en fait un modèle de fonctionnement, avec des échanges d'expériences à l'occasion de visites sur d'autres secteurs.

Les préconisations de ce conseil sont les suivantes :

- Renforcer des rencontres plus régulières avec les autres conseillers du territoire
- Visiter des quartiers en réhabilitation
- Poursuivre la concertation avec la ville autour de l'aménagement de la place centrale

Le Conseil Citoyen du QPV Liberté:

Le conseil citoyen de Bischwiller souhaite renforcer son implication par un renouvellement de sa composition et une extension de son périmètre d'intervention aux territoires de veille dans le cadre d'une animation reprise par le directeur du CASF à l'occasion d'une relance de ses activités en 2019. L'évaluation de son fonctionnement a permis de construire une nouvelle démarche plus ouverte vers d'autres partenaires : bailleurs, Mission Locale, Département etc.

Les préconisations de ce conseil sont les suivantes :

- Ouvrir une réflexion sur le fonctionnement, la composition et le périmètre d'intervention
- Renforcer les liens entre conseillers citoyens, habitants et acteurs locaux
- S'appuyer sur les pratiques des autres conseils citoyens
- Développer les échanges et renforcer leur pouvoir d'interpellation
- Mieux connaître les rouages du contrat de ville

Le budget participatif

Un budget participatif sera mis en place par la Ville de Bischwiller pour faire émerger des projets répondant aux besoins des habitants.

Article 5. Modalités de gouvernance et soutien aux associations

Les modalités de gouvernance

Depuis 2017, la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) porte dans le cadre de ses compétences obligatoires la mise en œuvre du Contrat de Ville et du Programme de Réussite Educative (volet éducatif du contrat de ville) en lien avec les partenaires signataires. L'organisation de la nouvelle gouvernance se présente ainsi :

- Un comité de Pilotage unique pour le contrat de ville et le PRE, instance décisionnelle co-présidée par la Sous-Préfète.
- Un comité technique pour le PRE et un pour le Contrat de Ville qui prépare le Comité de Pilotage en lien avec les conseils citoyens.
- Une commission spécifique politique de la ville composée par les élus de la Communauté d'Agglomération.

Les modalités de soutien aux associations

Les conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) : afin de mettre en place une démarche pérenne dans la mise en œuvre des actions, des conventions tripartites pourront être signées avec les associations de proximité pour une durée de trois ans par le CGET et la Communauté d'Agglomération de Haguenau.

Contrat de Ville de HAGUENAU-BISCHWILLER-KALTENHOUSE

Le CSC Robert Schuman s'est engagé dans cette démarche avec le CGET en 2019.

Le dépôt des demandes de subvention et attribution des crédits : la simplification aux porteurs de projets sera facilitée par le déploiement des fonctionnalités du portail DAUPHIN de dépôt des demandes de subventions.

Article 6. Durée de la convention

Les signataires ci-dessous valident le contenu de ce protocole et s'engagent, conformément à leurs missions et eu égard à leurs compétences, à mettre en œuvre ce protocole jusqu'en 2022.

Le

LES SIGNATAIRES DE L'AVENANT

Le Préfet du Bas-Rhin et de la Région Grand Est

Pour le Président et par délégation le Vice-Président de la CAH

Jean-Luc MARX

Jean-Lucien NETZER